

Délibération n° 2021-02-04-09
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Syndical du 04 février 2021

Objet : Convention trame
noire TE63-SIEG63 / PNR

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Evelyne BRUN

Date de convocation :
25 janvier 2021

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 90
Pouvoir : 10
Votants : 100

Pour : 93
Non pris part au
vote : 1 - GHESQUIERE
Chantal
Non votants : 6 -
BOYER Michel -
CHAMBON Yves -
CHAUVET Jean-Louis -
FERRY Mathieu -
LARDANS Jacques -
MELIS Christian

L'an deux-mille-vingt et un, le quatre février à dix-huit heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme - Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz, dûment convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux de TE63 - SIEG - 36 rue de Sarliève à Cournon d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

AMBLARD Patrick, ARCHENY Danièle, BANNIER Dominique, BARGEON Marcel, BARRASSON Bernard, BAULAND Gisèle, BESSEYRE Fabien, BIZET Jean-François, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BONNET Nicolas, BOUCHEIX Joseph, BOULLOT Bruno, BOYER Michel, BRUGIERE Eric, BRUN Evelyne, BRUSTEL Jean-Marc, CHABRILLAT Rémi, CHAMBON Yves, CHARRAUX Daniel, CHAUVET Jean-Louis, CHASSANG Jean-Pierre, COUDUN Laurent, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, DEVERNOIX Marc-Antoine, DISSARD Andréa, DOMINGO Marcel, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DURAND Jean-Paul, DURANTIN Christian, FANJUL José, FERRERI Laurent, FERRY Mathieu, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GARCIA Yannick, GODARD Jérôme, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUELON René, GUILLAUME Gérard, GUILLAUME Stéphane, HACHEMI-LANSON Nouredine, HAUTEVILLE Cyril, JEROME Christian, JOURDY Isabelle, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, LARDANS Jacques, LEON Bernard, LEOTY Daniel, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, LOPEZ Argimiro, MACIAN Aurélio, MARQUES Antonio, MARTINEZ Gérard, MAS Gilles, MEALLET Roger Jean, MELIS Christian, MERCERON Jean-Luc, METZGER Pierre, MORISON Georges, NORE Michel, OLIVAIN Thierry, PERCHE Serge, PERROT Guillaume, PINTE Emmanuel, PONTRUCHER Bruno, PRADIER Alain, RAY Raïssa, RAYNAUD Jérôme, ROGER Christine, SABATIER Pierre, SABLONIERE Didier, SANCHEZ Claude Emmanuel, SANCHEZ Nicolas, SAUX Marion, SAVY Philippe, TARTIERE Philippe, THEVENET Emilie, VALLEIX Philippe, VATIN Thierry, VILLEBRUN Bernard, WATERLOT Philippe

Suppléants ayant pouvoir :

BLANC Patrice, BOULON Lionel, GHESQUIERE Chantal

Pouvoirs :

AMEIL Pascale à OLIVAIN Thierry, AUBRY Jacques à MACIAN Aurélio, CHALUS Jean-Baptiste à GUILLAUME Stéphane, DA SILVA Carlos à SANCHEZ Claude-Emmanuel, FAIDY Eric à VATIN Thierry, LECHEVALLIER Christine à DURANTIN Christian, MERABET Chakir à BRUN Evelyne, MIZOULE Lucie à CHABRILLAT Rémi, PICARD Anne-Marie à BONNET Nicolas, PRADIER Eric à CHABRILLAT Rémi

Secrétaire de séance : Evelyne BRUN

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ET D'UTILISATION DES DONNEES
NUMERIQUES GEOGRAPHIQUES**

Dans le cadre des démarches « trame noire » engagées par les Parcs Naturels Régionaux, le Président donne lecture du projet de convention de mise à disposition et d'utilisation des données numériques géographiques avec le bureau Dark Sky Lab.

L'objet de cette convention est la mise à disposition auprès du bureau Dark Sky Lab des données numériques géographiques issues de la base de données de TE 63 - SIEG 63 : Géolux.

Ces informations sont mises à disposition pour simuler à l'échelle départementale des pollutions lumineuses et leur restitution 3D sous un format SIG.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Approuve la convention de mise à disposition et d'utilisation des données numériques géographiques
- Autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette convention

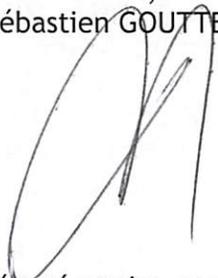
Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Sébastien GOUTTEBEL



Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 10 février 2021 et de la publication le 10 février 2021.